Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sort qu'a pris cette science et l'attention avec laquelle les autorités militaires de tous les pays suivent les progrès de la navigation aérienne ont beaucoup multiplié le nombre des personnes qui s'y intéressent et des journaux spéciaux à cette matière.

Les expériences du mois d'août 1884, faites à Meudon par les capitaines Renard et Krebs, ont fait sortir le problème de la direction des ballons du rang des hypothèses très discutées pour en faire une réalité. Les journaux politiques et illustrés en ont fait le thème d'articles sur la navigation aérienne aussi prolixes de détails que fantaisistes; l'on eût pu croire que le but définitif était atteint et qu'une course en ballon dirigeable ne présenterait pas plus de difficultés qu'aujourd'hui une promenade en voiture. La lecture d'un journal spécial s'impose à celui qui s'intéresse à ces questions et qui désire pouvoir se rendre un compte exact des résultats obtenus, démêler entre les faits avancés ce qu'il y a d'exact et de précis et ce qui est sorti de l'imagination d'un rédacteur trop enthousiaste.

Le *Bulletin de la Société allemande d'aérostation* remplit parfaitement ce but. Ses articles sont suffisamment approfondis pour en faire une lecture sérieuse et utile, et ne sont cependant pas hérissés de chiffres et de formules qui en rendraient la lecture difficile à ceux auxquels la physique et la mécanique ne sont pas familières.

Le premier numéro de 1885 donne quelques développements sur les divers gaz propres à servir au gonflement des ballons, passe en revue ce qui s'est fait l'an dernier et fournit un tableau du point où est arrivée maintenant la science aérostatique, puis décrit très complètement un modèle de ballon dirigeable et enfin celle d'un ballon captif où, par l'adjonction d'un appareil très simple, l'on évite la déperdition du gaz. Les machines à voler ont aussi leurs partisans, le bulletin d'aérostation s'en occupe. Il renferme entre autres un article intéressant sur la dépense de force nécessaire aux oiseaux pour voler et donne des chiffres de leur capacité musculaire que l'on peut aujourd'hui calculer très exactement.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Chaussures pour les sous-officiers et les soldats [1].

A. *Pour les troupes à pied de toutes armes, y compris l'artillerie de montagne.*

Comme première chaussure. Une paire de brodequins, à empeigne forte et souple, semelles en cuir fort (double semelle), bons bouts

[1] Arrêté fédéral du 24 février 1885.

également en cuir fort ; talons bas, larges, droits des deux côtés et d'une longueur d'au moins 7 centimètres. La fermeture s'effectue au moyen de cordons en cuir rond ; les tiges ne doivent pas dépasser 20 centimètres de hauteur, y compris le talon mesurant lui-même 3 centimètres au plus ; les semelles doivent être de forme rationnelle, c'est-à-dire conforme à la configuration extérieure du pied nu. Le brodequin doit contenir une place suffisante en largeur, en hauteur et en longueur pour les orteils.

Comme seconde chaussure. Pour les troupes du génie, une paire de demi-bottes solides ; pour toutes les autres troupes, une paire de souliers ou de demi-bottes, au choix de l'homme. Les bottines à élastiques ne sont pas admises. Quant à la coupe de la semelle et à la forme du talon, les prescriptions sont les mêmes pour la seconde chaussure que pour la première. Les tiges des demi-bottes ne doivent pas dépasser 40 centimètres de hauteur, mesurées depuis la surface du talon.

B. *Pour la cavalerie.*

Comme première chaussure. Une paire de bottes à l'écuyère, suivant le modèle de 1879.

Comme seconde chaussure. Une paire de souliers faciles à empaqueter.

C. *Pour le train.*

Une paire de bottes dont les tiges ne doivent pas dépasser 40 centimètres de hauteur.

Une paire de bottes ou de brodequins ; quant à la coupe de la semelle et aux qualités de l'empeigne, les prescriptions sont les mêmes que pour les brodequins des troupes à pied. Le talon peut avoir 4 centimètres de hauteur.

L'établissement ultérieur de modèles de brodequins et de demi-bottes demeure réservé.

La commission des pensions est composée comme suit : MM. le médecin en chef Ziegler (Berne), le colonel Arnold (Altorf), le colonel Züricher (Berne), le major Dr Kocher (Berne), le major Thélin (La Sarraz).

La commission de l'artillerie est ainsi composée : MM. le général Herzog, président ; le colonel divisionnaire Bleuler (Neumünster), le colonel Perrochet (Chaux-de-Fonds), les lieutenants-colonels Gressly (Berne), Socin (Bâle), Hebbel (Saint-Gall), le major Steiger (Berne) ; elle a pour secrétaire M. le lieutenant-colonel Roth (Thoune).

M. le général Herzog a été chargé de diriger les manœuvres combinées de la IIIe division (brigades) et de la Ve division qui auront lieu du 10-11 au 16 septembre aux environs de Herzogenbuchsee-Olten-Soleure.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a fait les promotions suivantes dans le corps des officiers vaudois :

Au grade de 1er lieutenant de cavalerie, MM. les lieutenants Fornachon Emile, à Vugelles-la-Mothe, et Mercier Adrien, à Lausanne.

Au fonctions de capitaine-adjudant de bataillon de fusiliers d'élite No 6, M. le capitaine de Meuron Aloïs, à Lausanne.

Au grade de 1er lieutenant d'infanterie, MM. les lieutenants Bornand Louis, à Lausanne, et Piguet Jules, à Nyon.

M. le lieutenant Feyler, Fernand, à Lausanne, a été commandé en qualité de 2e adjudant de la IIe division d'armée.

— La *Société des carabiniers de Lausanne*, dans son assemblée générale annuelle du 23 mars écoulé, a voté un don de 100 fr. pour le Tir fédéral de Berne, en deux prix de 50 fr. chacun en espèces. Après approbation des comptes de 1884, elle a décidé que les tirs de 1885, soit annuel, soit de société, seraient organisés sur la base de ceux de 1884, avec essai d'une cible fédérale à 5 points. Le comité actuel a été confirmé, sous la présidence de M. le colonel Lecomte, ainsi que la commission de vérification.

Lucerne. — On se dispose à construire à Lucerne un panorama de la bataille de Sempach. Cette entreprise coûtera la somme de 400,000 francs, soit fr. 50,000 pour le terrain, fr. 165,000 pour la peinture du panorama, fr. 160,000 pour le bâtiment et fr. 25,000 pour intérêts à 6 3/4 %. — On pense que les visiteurs et la vente des photographies rapporteront annuellement la somme de 60,000 fr., dont il faudra déduire 33,000 fr. pour frais de restauration, administration, etc.

— La société de tir de Lucerne se propose de fêter par un tir grandiose le 500e anniversaire de la bataille de Sempach. Dans ce but, elle s'est adressée aux cantons intéressés afin d'obtenir leur appui moral, laissant sous-entendre que l'appui financier serait également le bienvenu.

Fribourg. — *Fête fédérale des sous-officiers du 18 au 20 juillet 1885. — Appel de la commission des prix.*

Chers concitoyens et frères d'armes,

La section fribourgeoise de la société fédérale des sous-officiers aura sous peu l'honneur de posséder ses camarades de toute la Suisse.

Les différents exercices qui seront organisés à cette occasion demandent nécessairement un grand nombre de prix pour récompenser dignement les participants que nous espérons voir arriver nombreux à cette grande fête nationale, à laquelle nous invitons chaleureusement les militaires de tous grades ainsi que les patriotes de tous rangs.

Nous avons le ferme espoir que chacun, mû par le sentiment du patriotisme, voudra bien contribuer par un don, si petit fût-il, au plein succès de cette fête et ainsi encourager les efforts d'une société dont le but est de développer les connaissances militaires de ses membres.

Nous comptons donc sur la coopération généreuse de tous, officiers, sous-officiers, soldats et de la population entière pour assurer par de nombreux prix la réussite de cette solennité d'une association militaire libre, fêtant la réunion bisanuelle de tous les défenseurs de notre chère Helvétie.

La Commission des prix :

A. CHIFFELLE, président. — Max DIESBACH, vice-président. — Aug. WEISSENBACH. — Ch. JOYE. — Xavier SCHORDERET. — Pierre LÉON. — Eug. WIESER. — Paul MENOUD, secrétaire.

Les prix d'honneur sont reçus avec reconnaissance aux adresses suivantes :

Mme Knuchel, rue de Romont ;
M. Labastrou, libraire, rue de Lausanne ;
M. Ph. Meyll, libraire, Pont-Muré,

ainsi que chez tous les membres de la commission des prix.

France. — Les manœuvres les plus intéressantes que nous aurons cette année seront celles des 1er et 2e corps opposés l'un à l'autre. Le général Billot, commandant le 1er corps d'armée, exercera le commandement en chef. Il sera remplacé dans le commandement direct des troupes du 1er corps par le général Bardin, qui est à Arras à la tête de la 2e division d'infanterie.

Le ministre de la guerre assistera à ces manœuvres, ainsi que toutes les missions des officiers étrangers. Le théâtre des opérations choisi est le triangle formé par Cambrai, Péronne et Saint-Quentin. Le thème principal de la manœuvre aboutira à une opération rappelant la bataille du 19 janvier 1871. L'ennemi figuré représentera une armée d'invasion entrée en France par la trouée d'Hirson. Nos troupes, d'abord refoulées, prendront ensuite l'offensive pour repousser l'envahisseur sur la frontière belge.

Le thème de la manœuvre, le terrain où elle se passera, l'importance des troupes qui y prendront part, en feront l'enseignement militaire le plus instructif de l'année. (*République française.*)

— A la suite d'un vote de la Chambre, le 30 mars, rejetant les

propositions du ministère, celui-ci a donné sa démission et a été remplacé, après quelques jours de pénible élaboration, par un ministère formé sous la présidence de M. Brisson, président de la Chambre, et où figurent entr'autres M. Freyçinet, aux affaires étrangères, de nouveau le général Campenon à la guerre, l'amiral Galibert à la marine, M. Allain-Targé à l'intérieur.

Le général Lewal, dont le règne comme ministre de la guerre aura été aussi court qu'épineux, est casé au commandement du 10e corps d'armée, en remplacement du général de Courcy, envoyé au Tonkin, comme chef du corps expéditionnaire.

Avec le général Courcy partiront pour le Tonkin tout un état-major d'officiers spéciaux et le général Warnet, comme chef d'état-major général de l'armée du Tonkin, ainsi qu'un renfort d'environ 10 mille hommes. Les deux divisions dont le corps du Tonkin est actuellement formé resteront commandées l'une par le général Brière de l'Isle, l'autre par le général de Négrier. Enfin une troisième division de réserve va être constituée en France soit pour le cas d'éventualités imprévues, soit pour assurer l'occupation permanente du Tonkin, dont la possession est désormais reconnue par la Chine.

Les renforts partis en même temps que le nouvel état-major n'arriveront au Tonkin qu'à la fin de mai, si même ils ne sont pas arrêtés quelque part en route par la conclusion définitive de la paix.

Allemagne. — D'après l'ordre de cabinet réglant les manœuvres de l'armée allemande en automne 1885, il y aura manœuvres impériales pour le 14e corps badois.

Le corps de la garde et les autres corps exécuteront des manœuvres ordinaires. Des *voyages de cavalerie* auront lieu dans les huit premiers corps. Les pionniers de tous les corps, sauf ceux des provinces rhénanes, prendront part à des manœuvres spéciales qui auront lieu sur l'Elbe, à Harbourg, en juillet. Le corps wurtembergeois sera inspecté par l'empereur, les corps bavarois par le prince impérial. Les troupes doivent être rentrées dans leurs cantonnements au plus tard le 27 septembre.

Il paraît décidé qu'une grande partie de l'armée allemande va être pourvue de fusils à répétition dès le courant de cette année. La fabrique de munitions Uttendorf, à Nuremberg, vient de recevoir du ministre de la guerre une commande de plusieurs millions de cartouches.

Belgique. — De grandes fêtes ont eu lieu le 9 avril dans ce royaume et notamment à Bruxelles en l'honneur du 50e anniversaire du roi. Un des épisodes saisissants des manifestatations sympathiques dont Léopold II a été l'objet a été le cadeau que lui a fait la garde civique d'un drapeau du nouvel Etat libre du Congo.

S. M. a répondu : « Je vous remercie de m'avoir apporté ce superbe drapeau. Il n'a pas encore été déployé à Bruxelles et je suis heureux que ce soit vous qui le fassiez flotter ici pour la première fois.

» Votre affectueuse démarche lui portera bonheur ; elle stimulera le zèle et les efforts de ceux qui ont entrepris d'en faire un drapeau de paix, de civilisation et de progrès. Les fondateurs de l'Etat africain puiseront dans vos encouragements la persévérance sans laquelle il n'y a pas de résultats durables, et redoubleront d'activité

pour donner un essor rapide à l'œuvre toute moderne qu'ils poursuivent.

» Laissez-moi ajouter que vos sentiments me vont au cœur. Vous avez voulu l'émouvoir et vous y avez pleinement réussi. Je vous atteste, en vous remerciant vivement, que tant qu'il battra il ne cessera pas un seul instant de former les vœux les plus ardents pour la patrie, pour la prospérité et pour le bonheur de la capitale, et que son désir le plus cher sera toujours de voir la Belgique occuper une place enviée et respectée dans la grande famille des nations. »

Angleterre. — Il vient de paraître ce mois, avec l'Ordre Général nº 33, un rapport concernant le résultat du tir à la cible de l'état-major et des bataillons de milice de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des îles du canal pendant l'année 1884-85. Il en résulte que 81 bataillons de « trained », milice ont passé le cours de « trained soldiers » 25 bataillons l'école de recrues, et qu'un bataillon (3e Seaforth Highlanders) a été exercé d'après les règlements en vigueur avant l'Ordre général nº 61 de 1884 ; le « training » ayant lieu avant la publication de l'Ordre général, 27 bataillons n'ont pas été exercés pour divers motifs. Les deux bataillons qui tirent le mieux sont le 4e d'infanterie légère du Shropshire, avec la note 79.84 et le 3e de fusiliers royaux écossais avec 79.03.

— Un contrat a été passé avec la maison Elders et Ce pour la contruction de dix nouveaux croiseurs destinés à l'expédition du Nil, soit onze en tout. Ils auront chacun 125 pieds de long, 25 de large et doivent être prêts dans trois mois.

Asie centrale. — Les relations entre la Russie et l'Angleterre, qui étaient très tendues par suite des constants progrès des Russes vers l'Afghanistan et Hérat, auxquels le vice-roi des Indes avait riposté, comme effet moral, par une solennelle entrevue avec l'émir de Kaboul à Rawul-Pindi, viennent de se compliquer. Le 30 mars une grave échauffourée a eu lieu vers Pendieh, ville aux confins du territoire afghano-russe contesté, entre le corps russe du général Komaroff et un corps de 7 à 8 mille afghans. Ce dernier, qui parait avoir fourni le prétexte de l'engagement, a été complètement battu, et après cette exécution les Russes ont repris leurs anciennes positions.

Cet incident, qui ne devrait pas avoir pour conséquence d'entraver les travaux pacifiques de la commission mixte de délimitation, a causé une grande émotion dans les Indes, par le fait de sa coïncidence avec la solennité de Rawul-Pindi, et une alarme plus vive encore à Londres où l'on croit déjà l'Afghanistan envahi et les Indes menacées par l'invasion russe annoncée depuis si longtemps. De grands préparatifs sont faits en Angleterre et dans les colonies pour affronter enfin la guerre continentale contre la Russie. De son côté l'empire moscovite ne reste pas en arrière et se prépare aussi à cette lutte suprême.